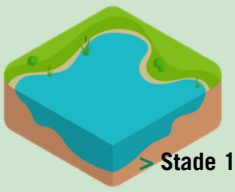
RESTAURER UNE MARE

Pourquoi, comment ?

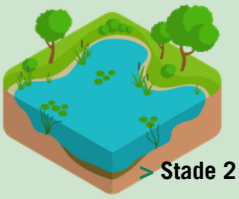
FICHE PRATIQUE NATURE ORDINAIRE N°1

Souvent de petite taille (en moyenne 100 m²), les mares sont des zones humides de faible profondeur (< à 2 m) pouvant s'assécher temporairement selon les conditions météorologiques. Typiques de notre bocage normand, elles abritent une faune et une flore diversifiées, et constituent, pour certaines espèces, des lieux essentiels à leur survie.



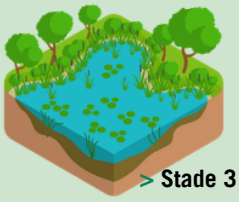
> Stade 1

Pas de vase. Les plantes sont absentes ou presque.



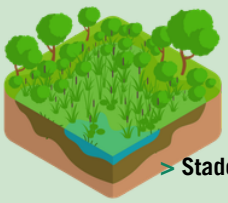
> Stade 2

Peu de vase. Les plantes ont colonisé une partie de la mare.



> Stade 3

La mare est assez envasée. Les plantes ont envahi la quasi-totalité de la mare.



> Stade 4

La mare est quasiment comblée. Elle est envahie par des ronces et des arbustes.

Les mares, alliées de la biodiversité et de la ressource en eau

Historiquement, les mares ont été creusées pour abreuver le bétail. Aujourd'hui encore, elles **constituent des réserves d'eau gratuites et disponibles** pour lutter contre les incendies, arroser les jardins... et servent de **point d'abreuvement pour la faune sauvage**.

En lien avec les haies et les fossés, les mares **retiennent les eaux de ruissellement et limitent les inondations** dans les parcelles. Elles contribuent à **améliorer la qualité de l'eau** en agissant comme un piège à sédiments, limitant l'entraînement direct des limons dans les rivières. Elles favorisent également **l'autoépuration** par dégradation des éléments organiques (azote, phosphore) captés par la végétation en place.

A la croisée entre terre et eau, **les mares offrent une diversité d'habitats à bon nombre d'espèces qui y sont entièrement dépendantes pour leur cycle de vie**.



> Anax empereur

Les libellules pondent leurs œufs sur la végétation de mars à juin. Les larves, quant à elles, vivent dans l'eau où elles passeront une partie de leur vie avant de se métamorphoser en adulte et de s'envoler.

L'importance d'un réseau de mares

La mare est un **élément dynamique**. Si elle naît souvent de la main de l'homme, elle vit, évolue et **disparaît naturellement du fait d'un manque d'entretien**.
Tout au long de sa vie, une mare accueille un cortège de plantes et d'animaux adapté aux conditions. Sur un territoire, il est donc **essentiel de conserver des mares à différents stades d'évolution**.

Si elles sont **connectées entre elles grâce à des haies et fossés** et prennent place **au sein d'un paysage varié** (prairie naturelle, boisement ...), elles forment **un réseau de mares fonctionnel** jouant le **rôle de réservoirs de biodiversité et/ou de corridors écologiques**. Il est ainsi préférable de conserver un semi de **10 mares bocagères ponctuant le paysage plutôt qu'une seule mare isolée de 1 000 m²**.

Les amphibiens sont présents dans la mare uniquement lors de leur période de reproduction. Le triton palmé et la grenouille verte figurent parmi les premières espèces à s'installer après des travaux de restauration.



> Grenouille verte

parc-cotentin-bessin.fr

Maison du Parc - 2071 route de Saint-Côme,
Saint-Côme-du Mont, **50500 Carentan-les-Marais**
02 33 71 61 90 - **info@parc-cotentin-bessin.fr**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE eau SEINE NORMANDIE
RÉGION NORMANDIE
Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
Une autre vie s'invente ici

Étapes vers une restauration réussie



> Avant

1 Mise en lumière de la mare par le débroussaillage des berges et le bûcheronnage des arbres et arbustes empêchant la lumière d'atteindre la surface de l'eau.

2 Curage sur le principe « vieux fonds vieux bords » avec une partie des berges profilées en pente douce. L'objectif est de conserver un réseau de mares diversifié en taille et en forme.

3 Les vases constituent un excellent engrais. Il est conseillé de les régaler à proximité sur 15 cm d'épaisseur maximum. Attention, elles ne doivent pas servir à combler une dépression humide. Leur épandage est interdit à moins de 50 m d'habitations et de voies de circulation.

4 La pose d'une clôture peut s'avérer nécessaire pour protéger la mare du piétinement du bétail et limiter ainsi son comblement. La mise en place d'une pompe de prairie offrira un point d'abreuvement complémentaire pour le troupeau.



> Après

Quelques règles à respecter

- Pour les mares < à 1 000 m², il n'existe aucune réglementation relative à la Loi sur l'eau concernant les travaux de restauration et d'entretien.
- Il est conseillé d'intervenir à partir du 01/08 et jusqu'au 31/10 pour éviter la période de reproduction des amphibiens et bénéficier de sols encore portants.
- Pour les grandes mares, une intervention partielle (sur les 2/3 de la surface) offre une zone refuge à la faune pendant la phase de travaux.
- Dans le cadre de projet à l'échelle d'un réseau de mares, privilégier la restauration des mares les plus fermées (boisées et sèches tôt dans la saison).
- Si vous intervenez avant le stade 4 d'évolution de la mare, des démarches au titre des espèces protégées pourraient être nécessaires. Renseignez-vous auprès du Parc naturel régional avant d'intervenir.
- Avant de s'engager dans des travaux de restauration, il est important d'en informer sa mairie pour vérifier la compatibilité avec les documents d'urbanisme.
- La consultation du téléservice « Réseaux et canalisations » permet d'identifier gratuitement les exploitants de réseaux (électricité, gaz, eau…) éventuellement concernés par ses travaux de terrassement et auprès desquels ceux-ci devront être déclarés.

Contact Parc naturel régional 02.33.71.61.90 ou info@parc-cotentin-bessin.fr

Crédits : Schémas / PRAM Normandie Photos / JM Lefevre, A. Liot (PnrMCB).

© Pnr des Marais du Cotentin et du Bessin / octobre 2026

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
Une autre vie s'invente ici